



Eco-Vie

la revue

n° 320
Mars - Mai
2022

Édito

Bientôt nous aurons un nouveau bac « Incroyables comestibles » à proximité de la Hulotte (dans le bas de la Rue de la Fontaine-Bleue à Mouscron à la réserve pédagogique). Si vous avez envie de semer, planter mais aussi récolter avec nous, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous êtes les bienvenu-e-s ! C'est d'ailleurs aussi le cas pour notre bac du parc du Chalet à la Rue du Chalet à Mouscron.



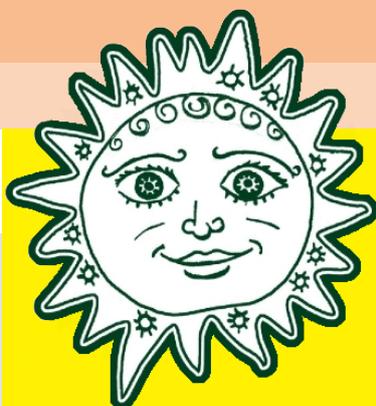
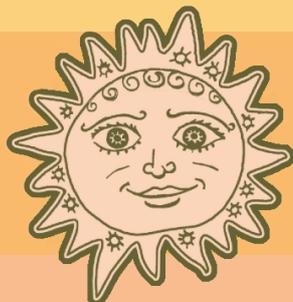
C'est important pour notre association d'avoir plusieurs personnes pour gérer les activités que nous proposons. En effet, nous ne rajeunissons pas et de l'aide serait la bienvenue pour nous épauler et pourquoi pas pour proposer de nouvelles activités. Alors si vous avez envie de rejoindre notre équipe, de nous proposer une activité que vous aimeriez mener, un talent dont vous voulez faire profiter d'autres personnes, n'hésitez pas à nous en parler.

Nous avons aussi besoin d'aide pour la rédaction d'articles, pour l'administration de notre asbl. Au plus, nous sommes au moins la tâche est lourde.

Alors, si vous avez un peu de temps libre, une envie de nous rejoindre, prenez contact avec nous pour qu'on en discute ensemble : eco-vie@etik.com ou Sylvia (0477362212) ou Xavier (056489764)

Merci d'avance

Sylvia et Xavier



SOMMAIRE

LA VIE d'Eco-Vie

MISSION BESTIOLES : Un jeu pour le retour à la nature au jardin p.3

BOURSE aux plantes p.3

CINÉ-DÉBAT : Consom'action p.11

LES BALADES DE MARTIN : Palingbeek p.23

AGENDA AUTRES ASSOCIATIONS avril-mai- juin p.28

AGENDA avril - mai - juin p.29

EDITORIAL p.1

DECOUVERTE nature

RAVEL et les itinéraires locaux p.22

AMENAGEMENT du territoire

MAISON DE L'ENTITÉ - ESTAIMPUIS
Eco-Vie répond à l'enquête publique p.26

ECO-VIE Junior Grisou

Les mésanges p.24

LES CONSEILS d'Eco-Vie

PENSÉES p.5

COURRIER DES LECTEURS p.19

PMC, le bon tri ? p.21

FORMATION BIO-CONSTRUCTION p.22

AUDIT MOUSCRON CYCLABLE p.22

SOCIETE... en évolution

GIEC . Les scientifiques tirent, encore et plus fort, la sonnette d'alarme p.4

RISQUE NUCLÉAIRE : nous ne pouvons pas fermer les yeux p.6

DES HIVERS MOINS FROIDS, UNE BONNE NOUVELLE ? 4 raisons de ne pas s'en réjouir p.9

LIBERTÉ ET DÉMOCRATIE pour les peuples d'Ukraine p.11

« GAZ NEUTRE » ET « GAZ CLIMATIQUEMENT NEUTRE », tromperie commerciale ou véritable solution pour le climat ? p.12

ACCORD SUR L'ÉNERGIE - "Nous risquons de payer trois fois" p.13

CRISE DES PRIX DE L'ÉNERGIE - urgence alternative p.15

MISSION BESTIOLES :

Un jeu pour le retour à la nature au jardin

MISSION BESTIOLES

Un jeu de plateau opensource d'après une idée originale du CRIE de Mouscron (co-création CRIE de Mouscron / FABLAB WAPI)

1 à 6 joueurs / à partir de 5 ans / 30-45 minutes

Vous venez d'acheter une maison dont le jardin est en piteux état :

il n'y a plus d'oiseaux ni de vers ni d'insectes (ni d'autres animaux d'ailleurs), les fleurs ne font plus de fruits, la terre tassée est pleine de pesticides... et en l'absence de prédateurs, les ravageurs pullulent...

VOTRE MISSION

Améliorer ce jardin ! Faire revenir la nature et la vie ! Vous y installerez des aménagements favorables à la nature et des bestioles aux pouvoirs surprenants vous aideront à résoudre les problèmes.



Mais attention ! Le temps est compté. Agissez ensemble avant que le jardinier n'ait fait le tour du jardin, sinon tout le monde perd !

Des questions faciles ou plus difficiles pour que la biodiversité au jardin ne soit plus un secret pour vous !

UN JEU SOUS LICENCE LIBRE (CC BY-SA)

Notre fonctionnement mondial arrive au bout de ses possibilités.

Il devient notamment indispensable de repenser nos modes de production et de consommation, mais aussi notre rapport à la propriété.

C'est pourquoi, ce jeu ne fera pas l'objet d'une production à l'autre bout du monde qu'il faudra ensuite transporter, stocker, et tout faire pour vendre.

Ce jeu est diffusé sous licence libre (en l'occurrence Creative Commons BY-SA), qui protège l'oeuvre tout en permettant sa diffusion, et même sa réappropriation libre par les personnes intéressées, sous réserve qu'elles mentionnent l'auteur et rediffusent sous la même licence.

Grâce aux fichiers téléchargés gratuitement (c'est de l'opensource) sur le site web du CRIE <https://www.criemouscron.be/?Bestiole>, rendez-vous dans un Fablab et produisez vous-même le jeu avec les machines de découpe laser et d'impression 3D

 [fichiers complets à télécharger](#)

 [en vidéo](#)

Création en biens communs.

Ce jeu est une production locale, directement liée aux besoins ; une collaboration originale entre Le CRIE (Centre régional d'initiation à l'environnement) de Mouscron et le Fablab (le Fabuleux Laboratoire) Wapi.



sa. 30 avril
de 14h à 18h
à 15h animation autour
des insectes pollinisateurs

Bourse
aux Plantes



bourse d'échanges
de semis, de graines,
de plantes et de
bonnes pratiques

Inscriptions pour les exposants
via eco-vie@etik.com
Installation à partir de 12h

Evregnies
jardin de La
Maison du Patrimoine
Rue de la Nouvelle Cure - Evregnies



ASBL régionale pour le
développement durable

GIEC

Les scientifiques tirent, encore et plus fort, la sonnette d'alarme

Communiqué de presse COALITION CLIMAT

28 février. Le GIEC a dévoilé le deuxième chapitre de son nouveau rapport d'évaluation sur les impacts du changement climatique. Les conclusions sont claires et nettes : les impacts du dérèglement climatique seront encore plus rapides et plus lourds que prévu. Les inondations dramatiques de juillet 2021 ont été une illustration explicite de ces conséquences dans notre pays. La Coalition Climat exige que la Belgique prenne ses responsabilités, en réduisant rapidement ses émissions de gaz à effets de serre (GES) et en soutenant les pays du Sud dans leurs politiques d'adaptation et de transition.

“L'inaction n'est plus une option”, selon Nicolas Van Nuffel, président de la Coalition Climat. “Non seulement elle tue mais elle coûtera des milliards à l'économie belge et aura de lourdes conséquences pour les générations futures.” La Coalition Climat propose plus de 100 solutions pour lutter contre la crise climatique. “Notre mémorandum ‘pour un Green New Deal belge’ offre des solutions climatiques qui prennent en compte les principes d'une transition juste, la réduction des inégalités sociales et d'autres formes de discrimination tout en faisant de la nature une alliée.”

Combiner le social et la nature pour bâtir une société résiliente

La Belgique aussi connaît désormais les conséquences dramatiques du dérèglement climatique. Des politiques ambitieuses en matière d'adaptation et de résilience doivent urgemment être mises en place. D'une part, elles doivent reposer sur des politiques socialement justes. “On l'a vu l'été dernier, ce sont les plus précaires qui sont les plus affectés par les conséquences du réchauffement planétaire. Par ailleurs, la crise climatique renforce les inégalités.” explique Nicolas Van Nuffel. “Ces réalités doivent être au cœur de toutes les politiques climatiques.” D'autre part, le rapport fait état des liens existants entre l'urgence climatique et la destruction de la biodiversité, l'une aggravant dramatiquement l'autre. “Il est essentiel de montrer plus de considération envers les écosystèmes qui sont nos plus grands alliés, spécifiquement en matière d'adaptation».

La solidarité internationale comme principe clé

Ce rapport souligne également l'importance d'un soutien juste et suffisant pour les pays les plus vulnérables à la crise climatique. Alors qu'ils en subissent les plus lourdes conséquences, ces pays sont les moins responsables de la crise climatique. “Une première solution serait tout simplement que les pays riches respectent leurs promesses en termes de financement climat international”, rappelle Nicolas Van Nuffel. L'autre dossier mis en relief par le nouveau chapitre du GIEC est la question des “pertes et préjudices” et de l'assistance aux victimes des changements climatiques.

Au boulot!

Contact presse : John Dams I 0472 21 09 62 I info@klimaatcoalitie.be

Ressources : Mémorandum pour un Green New Deal belge



Mon passe-temps favori, c'est laisser passer
le temps, avoir du temps,
prendre son temps,
perdre son temps,
vivre à contretemps.

Savoir écouter
signifie posséder,
en plus du sien,
le cerveau des autres.

Léonard de Vinci

Françoise Sagan

MARS! C'EST TRES
AGREABLE, CES
ARBRES EN FLEUR

MÉTÉO
ANTICYCLONE
JOUR = 19°C
NUIT = -5°C



**Mais les producteurs s'arrachent les cheveux
jettent leurs bras au ciel... les nuits ravagent tout!**

RISQUE NUCLÉAIRE : nous ne pouvons pas fermer les yeux

Greenpeace Belgium 11 mars 2022

Même en période d'incertitude, il existe encore des certitudes. Aujourd'hui, nous commémorons le 11^{ème} "anniversaire" de la catastrophe nucléaire de Fukushima et le lourd tribut humain que le Japon continue de payer. Le 26 avril prochain, ce sera au tour de la catastrophe de Tchernobyl d'être commémorée, elle pour la 36^{ème} fois. Avec un arrière-goût encore plus amer, en raison de la guerre en Ukraine (compte tenu de l'invasion russe en Ukraine, Greenpeace a choisi d'utiliser autant que possible l'orthographe ukrainienne des noms (de lieux) ukrainiens, donc Tchernobyl au lieu du nom russe Tchernobyl, ndlr). Pourtant, notre mémoire semble bien éphémère... Au moment où la vulnérabilité des centrales nucléaires fait la une des journaux, certaines personnes veulent nous relancer dans cette aventure risquée en évitant la sortie du nucléaire.

Les centrales nucléaires ukrainiennes dans la ligne de mire des Russes

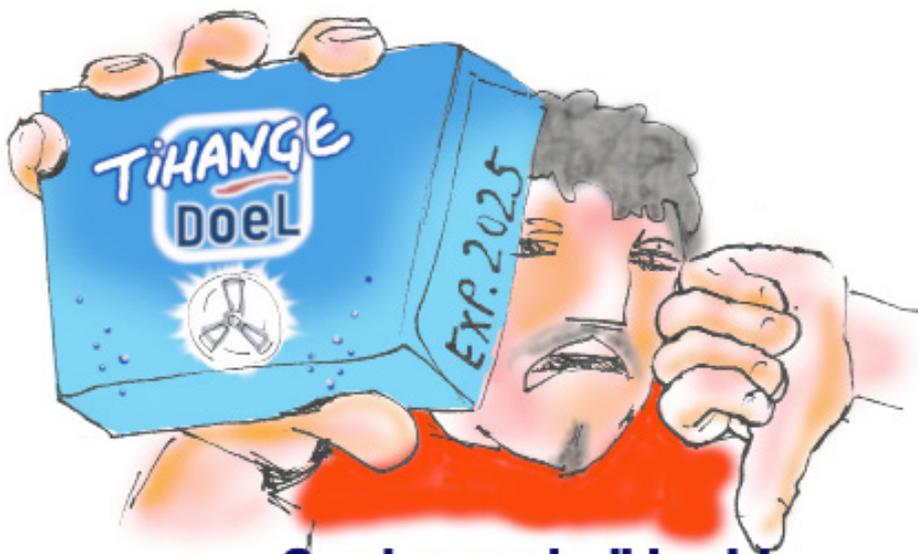
La situation dans et autour des différentes centrales nucléaires ukrainiennes devient de plus en plus alarmante.

À Tchernobyl, il n'y a plus d'électricité depuis plusieurs jours. Avec seulement 48 heures de diesel pour les générateurs de secours, le refroidissement du bassin des combustibles usés est maintenant complètement défaillant. Tout repose donc sur les systèmes dits de sûreté passive. Heureusement, les réacteurs qui n'ont pas été impliqués dans la catastrophe nucléaire d'il y a 36 ans sont également à l'arrêt depuis plus de 20 ans. Le risque d'un nouvel incident entraînant la propagation de la radioactivité (par exemple, par l'allumage spontané du combustible nucléaire stocké) est donc limité.

Mais Tchernobyl n'est pas la plus grande préoccupation des expert.e.s aujourd'hui. Tous les yeux sont en effet rivés sur Zaporijjia, la plus grande centrale nucléaire d'Europe dont les Russes ont pris le contrôle après de lourds bombardements (Lisez l'analyse de nos experts.). Il y a quelques jours, seule une connexion au réseau électrique était encore intacte. En cas de défaillance, il faut alors se rabattre sur des systèmes d'urgence vulnérables qui n'ont pas été conçus pour durer plus d'une semaine. Et si ces systèmes d'urgence s'arrêtent, un scénario bien pire que celui de Tchernobyl nous attend. L'arrêt des réacteurs est tellement récent que les cœurs des réacteurs et le combustible usé dans les piscines de refroidissement sont encore très chauds. Sans refroidissement externe, l'eau dans la cuve ou dans les piscines s'évaporerait rapidement, rendant possible la fusion ou l'inflammation du combustible, avec une grosse libération de radioactivité à la clé.

Et, pendant ce temps, les troupes russes avancent vers la centrale nucléaire située près de Yuzhnoukrainsk...

[\(Lisez l'analyse de nos experts\)](#)



Quel sera le "double
effet Kiss Cool" ?
Tihange-Doel

Il s'agit évidemment de situations exceptionnelles. Le désastre de Tchernobyl a eu lieu dans un contexte de "culture soviétique", Fukushima suite à un tsunami... La guerre en Ukraine est à nouveau une circonstance particulière, que nous espérons ne jamais connaître en Belgique. Mais la question se pose : combien de « situations exceptionnelles » différentes seront nécessaires pour que nous prenions réellement conscience de la vulnérabilité générale des réacteurs nucléaires ?

Les centrales nucléaires belges sont également vulnérables aux attaques.

Aussi exceptionnelles soient elles, ces situations pourraient aussi survenir en Belgique un jour. Si un tsunami sur nos côtes paraît peu probable, la localisation de Doel et Tihange en bordure de fleuves les rend néanmoins vulnérables aux inondations. Or, la dramatique situation de l'été dernier dans notre pays nous a montré à quelle vitesse et à quelle hauteur le niveau de la Meuse, par exemple, peut monter. Plusieurs rapports sensibles (et donc largement secrets) ont également démontré la vulnérabilité des réacteurs nucléaires et des bassins de refroidissement européens et belges aux attaques.

Le « rapport Kornet », élaboré par Greenpeace, a notamment démontré l'impact des armes antichars du même nom (qui circulent sur le marché noir) sur une centrale nucléaire. Plusieurs actions de Greenpeace ont montré comment les drones pouvaient également contourner la sécurité d'une installation nucléaire. Par exemple, un drone non armé s'est écrasé contre le mur d'une piscine d'entreposage et un second drone a été utilisé pour déclencher un fumigène sur le toit d'un autre bâtiment. Un autre rapport officiel sur le manque de résistance des centrales nucléaires belges vis-à-vis de l'impact d'un avion lourd est toujours tenu secret pour le public et le parlement. Et n'oublions pas le sabotage de Doel 4 en 2014, pour lequel aucun suspect n'a été trouvé même après sept ans d'enquête.

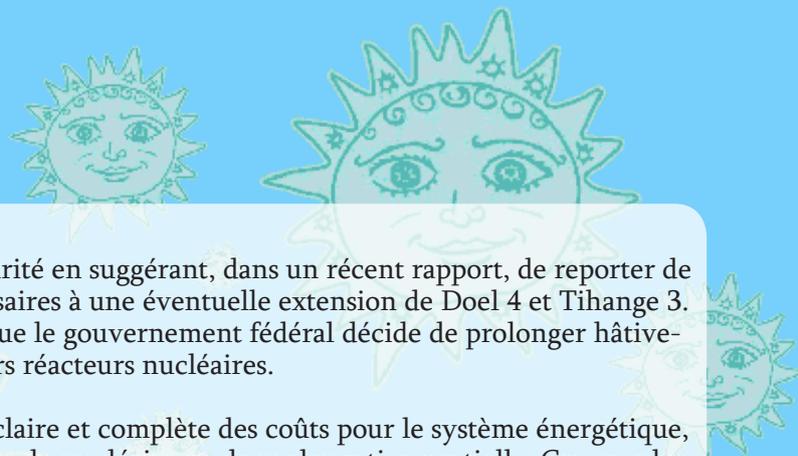
En outre, tant Fukushima que l'Ukraine nous apprennent que le risque ne s'arrête pas à une attaque directe contre une centrale nucléaire. Les réacteurs nucléaires sont des installations très complexes et sensibles qui nécessitent une protection active. À Fukushima, une catastrophe encore beaucoup plus grave a été évitée de justesse parce que le personnel de la centrale a pu pomper de l'eau supplémentaire dans le bassin de refroidissement du réacteur 4 (aidé par une fuite insoupçonnée provenant d'un autre endroit du site). La radioactivité, qui aurait pu être libérée si les barres de combustible avaient séché de moitié, aurait pu entraîner (en utilisant les mêmes normes qu'autour de Tchernobyl) une évacuation obligatoire de la zone autour de la centrale d'un périmètre de 170 km. En Ukraine aussi, nous avons (jusqu'à présent) échappé à de graves dommages dans les centrales nucléaires, mais la situation du personnel et l'(in)capacité à réparer les lignes électriques endommagées restent préoccupantes.

La sortie du nucléaire, la meilleure option pour notre sécurité et nos factures

Aussi bien la commémoration de Fukushima que l'inquiétante situation en Ukraine nous rappellent notre besoin d'un régulateur nucléaire indépendant. Un régulateur qui prend au sérieux sa mission de protection de « la santé de la population, des travailleurs.se.s et de l'environnement contre les effets néfastes des rayonnements ionisants ». Un régulateur qui ne se satisfait que des exigences de sûreté les plus strictes pour les installations nucléaires – même si elles rendent la poursuite de l'exploitation des centrales nucléaires financièrement ou techniquement impossible.

Il est donc inacceptable que ce même régulateur, l'Agence fédérale de contrôle nucléaire (AFCN),





soit prêt à faire des concessions sur les normes de sécurité en suggérant, dans un récent rapport, de reporter de quelques années une partie des investissements nécessaires à une éventuelle extension de Doel 4 et Tihange 3. Dans ce contexte, il serait totalement irresponsable que le gouvernement fédéral décide de prolonger hâtivement un ou plusieurs réacteurs nucléaires.

D'ailleurs, nous attendons toujours une comparaison claire et complète des coûts pour le système énergétique, les entreprises et les ménages en cas de sortie complète du nucléaire ou de prolongation partielle. Car, en plus des lourds investissements pour un prolongement un tant soi peu sûr et des éventuelles demandes de dommages et intérêts de la part d'autres producteurs, Engie pourrait bientôt passer de « demandeur de rien » à « demandeur de tout ». Depuis son siège parisien, l'exploitant nucléaire peut non seulement imposer au gouvernement belge des garanties de prix confortables, mais aussi réduire la rente nucléaire qu'il paie sur les revenus des centrales à un montant symbolique et plafonner la facture du démantèlement et de la gestion des déchets pour lequel il est responsable. En attendant, notre facture énergétique reste essentiellement tributaire des pics de prix sur le marché européen – et nos familles et nos entreprises risquent donc de payer deux fois.

Aussi bien pour nos factures que pour notre sécurité, nous demandons donc le maintien de la sortie totale du nucléaire d'ici 2025.



DES HIVERS MOINS FROIDS, UNE BONNE NOUVELLE ?

4 raisons de ne pas s'en réjouir

Greenpeace Belgium - 16 février 2022

L'idée d'un hiver plus doux semble attrayante, non ? Plus de vent glacial, de doigts gelés ou de températures polaires qui rendent les réveils périlleux... Détrompez-vous ! Les hivers plus chauds menacent notre (sur)vie à bien des égards, par exemple en fragilisant la sécurité alimentaire ou les ressources en eau. En Belgique, les scénarios prédisent des hivers sans neige ou presque. Selon les climatologues, d'ici 50 ans, seules les Hautes Fagnes seraient encore enneigées une quinzaine de jours par an.

Voici 4 raisons pour lesquelles les hivers plus doux devraient nous inquiéter plutôt que nous réjouir.

1. Des hivers plus chauds ont un impact sur nos ressources alimentaires

Les plantes se sont adaptées à leur climat. De ce fait, lorsque le temps subit de fortes variations climatiques, comme la hausse des températures, les cultures traditionnelles sont impactées.

Par exemple, les arbres fruitiers, comme les pommiers et les cerisiers, ont besoin des températures froides de l'hiver pour se reposer et, ainsi, produire des fruits l'année suivante. C'est ce qu'on appelle une période de dormance ou une "accumulation de froid". Pour différents arbres fruitiers, il est nécessaire d'avoir des périodes où les températures sont plus froides pour être en bonne santé, fleurir et fructifier normalement.

A cause de la crise climatique, les hivers sont plus doux et plus courts. Les arbres ont alors tendance à fleurir plus tôt, voire trop tôt pour les pollinisateurs. Les récoltes de fruits s'en voient impactées, ce qui peut entraîner des pertes énormes pour les arboriculteurs.

2. Des hivers plus chauds provoquent une augmentation du nombre de parasites et de maladies, qui affectent les cultures et les êtres humains

La nature fait bien les choses. Des températures hivernales permettent en effet de contrôler le nombre d'insectes nuisibles, beaucoup mourant pendant les mois les plus froids. Avec des hivers plus doux, ces insectes survivent d'une année à l'autre et se reproduisent plus vite, ce qui met à mal les cultures. Les parasites et les maladies peuvent causer des pertes de récolte importantes et des difficultés financières pour les agriculteurs et agricultrices. Dans nos régions, on constate une recrudescence de certaines maladies qui touchent les êtres humains, comme la maladie de Lyme. Cette maladie neurodégénérative est transmise par les tiques. Si elle n'est pas traitée à temps, elle peut se transformer en maladie chronique affectant les articulations et le système nerveux et être très handicapante. On observe dans nos régions une augmentation de cas car les hivers plus doux signifient aussi pour les tiques une période d'activité plus longue.

NOUS, ON ADORE
LES HIVERS DOUX!



3. Des hivers plus doux entraînent une diminution des ressources en eau
Avec des chutes de neige moins fréquentes et le réchauffement des températures hivernales, la neige risque de fondre plus rapidement. Les réserves d'eau douce pourraient alors diminuer et le débit des rivières serait perturbé. Une diminution des ressources d'eau représenterait un risque majeur pour la sécurité humaine ; les communautés, l'industrie et l'agriculture feraient face à de graves difficultés. C'est ce qui est arrivé au monde agricole au Canada, confronté aux vagues de chaleur en 2020. Un scénario assez réaliste pour la Flandre qui manque déjà de ressources en eau et fait face à un risque bien réel de pénurie.

Les risques de feux de forêt seraient aussi bien plus grands. En Sibérie, la faiblesse du manteau hivernal de neige explique qu'en été, l'air ayant accumulé déjà plus de chaleur, on se retrouve avec des records de chaleur qui dégènerent en feux de forêt.



**Fini le ski alpin !
Vive le ski nautique à
deux pas de Comines**



4. Parfois, le changement climatique peut entraîner des hivers plus rudes

En plus d'engendrer des vagues de chaleur et d'augmenter les épisodes de précipitation intense, le changement climatique produit également des vagues de froid moins sévères et moins fréquentes, ce qui diminue les chutes de neige. Mais, parfois, c'est l'inverse qui se produit. Des vagues de froid peuvent survenir, entraînant des chutes de neige importantes. C'est ce qui s'est passé en 2021 où une vague de froid, appelée vortex polaire, a touché l'hémisphère nord de notre planète.

Certain.e.s climatologues pensent que le changement climatique favorise la formation du vortex polaire. Nous sommes alors touché.e.s par des vagues de froid extrême, où blizzards et tempêtes hivernales se croisent.

Les conséquences de ces phénomènes peuvent être mortelles, allant des accidents de la route à l'hypothermie, en passant par les inondations et la suffocation. Ces phénomènes peuvent aussi provoquer des pannes d'électricité ou engendrer de mauvaises récoltes. Les tempêtes hivernales ne sont pas à prendre à la légère.



LIBERTÉ ET DÉMOCRATIE pour les peuples d'Ukraine

Deux livres à télécharger gratuitement sur <https://www.cetri.be/Liberte-et-democratie-pour-les>. Le volume 1 de ce livre collectif a été publié le 3 mars et le volume 2 le 10 mars.

Volumes 1 et 2. Pour réagir à l'agression de la Russie poutinienne contre l'Ukraine, les éditions Syllepse (Paris), Page 2 (Lausanne) et M Éditeur (Montréal), les revues New Politics (New York), Les Utopiques (Paris) et ContreTemps (Paris), les sites À l'encontre (Lausanne) et Europe solidaire sans frontières, le blog Entre les lignes entre les mots (Paris), le CETRI (Louvain-la-Neuve) et le Réseau syndical international de solidarité et de luttes se sont associés pour coéditer Liberté et démocratie pour les peuples d'Ukraine.



Ma. 7 juin à 19h30

au local de Lys-Nature

Rue d'Hollebeke, 12 à Houthem

film et débat en présence du réalisateur
Jean-Philippe Delobel

L'accès pour tous
à une alimentation de qualité et durable



**Eco-Vie a le plaisir de vous
présenter « Consom'action ! »**

un documentaire de **CLARA asbl**
en partenariat avec le **CRABE asbl**



« GAZ NEUTRE » ET « GAZ CLIMATIQUEMENT NEUTRE » tromperie commerciale ou véritable solution pour le climat ?

Greenpeace Belgium - 6 janvier 2022

Motivé.e.s par un précédent jugement du Jury d'Éthique Publicitaire (JEP), nous repartons au combat contre le greenwashing. Cette fois, nous visons les termes « gaz neutre en CO₂ » et « gaz climatiquement neutre » que les fournisseurs d'énergie Mega et Luminus utilisent pour faire passer du gaz fossile pour de l'énergie verte. Publicité trompeuse ou non? Le JEP tranchera. Quand les fournisseurs nous parlent de gaz neutre en CO₂ ou de gaz climatiquement neutre, il est logique de penser qu'il s'agit d'un gaz qui ne produit pas d'émission de CO₂. Ou à tout le moins d'un gaz sans impact sur le climat... Or, c'est une illusion. Il s'agit simplement d'un nom fantaisiste imaginé pour cacher la réalité. La combustion de ce gaz libère toujours autant de gaz à effet de serre qui contribue de manière significative au réchauffement de la planète. Le gaz lui-même n'est donc en aucun cas neutre du point de vue du CO₂ ou du climat.

Gaz fossile compensé

Ce type de gaz reçoit un label de neutralité climatique car les émissions libérées lors de la combustion sont compensées par des projets en Afrique et en Amérique latine. Des arbres sont plantés, des forêts sont davantage protégées ou la population locale a accès à des poêles à bois plus efficaces. À long terme, ces projets devraient certes "neutraliser" les émissions rejetées. Mais ces mécanismes de compensation suscitent de nombreuses interrogations. Personne ne peut prédire si les arbres vivront assez longtemps pour accomplir cette tâche : les sécheresses prolongées, les parasites, les incendies de forêt, etc. sont des dangers réels dont le risque ne fera qu'augmenter à l'avenir. En outre, voir des pays qui ont le moins contribué au changement climatique (mais qui en subissent les plus grandes conséquences) devoir compenser les émissions des pays occidentaux constitue le comble de l'injustice.

Les mécanismes de compensation souffrent d'un autre point faible. Ils semblent en effet oublier le phénomène des fuites de méthane qui ont lieu lors du transport du gaz. Le méthane est un gaz à effet de serre beaucoup plus puissant que le CO₂. Rien qu'avec 3,2 % de fuites de méthane par rapport à la production de gaz, le gaz fossile obtient déjà de moins bons résultats que le charbon. Or, les valeurs connues pour les fuites de méthane sont souvent plus élevées que cela, et de nombreux producteurs ne mesurent même pas ces fuites. Donc, même si les émissions de méthane sont compensées, il est très peu probable qu'elles couvrent l'ensemble des émissions.

En conclusion, la compensation des émissions ne réduit pas radicalement nos émissions, est socialement injuste et nous mène dans une voie sans issue. Il n'y a tout simplement pas assez de surface disponible sur Terre pour compenser nos émissions actuelles. Et même si les émissions diminuent fortement lors des prochaines années, tous les puits de carbone naturels seraient plus que nécessaires pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C.

Les consommateurs sont trompés

Outre le qualificatif trompeur accolé au mot « gaz », la communication générale des fournisseurs d'énergie vise à exploiter les bonnes intentions et l'ignorance des futurs clients afin de continuer à leur vendre du gaz fossile. Seuls ceux qui consultent attentivement le site Internet de ces fournisseurs ou utilisent un moteur de recherche peuvent découvrir comment le gaz fossile est soudainement devenu neutre pour le climat. Les pages où vous concluez un contrat en tant que consommateur contiennent très peu d'informations, et les fournisseurs ne vous diront certainement pas que vous achetez simplement du gaz fossile. Un nom bien choisi et un manque de transparence aident ainsi le gaz fossile à conserver une image verte.

Vers une énergie véritablement neutre sur le plan climatique

C'est pourquoi Greenpeace demande au JEP de restreindre l'utilisation des termes « gaz neutre en CO₂ » et « gaz climatiquement neutre ». Ces mots ne reflètent pas la réalité et induisent le consommateur en erreur. En outre, le consommateur doit être correctement et suffisamment informé sur le produit qui lui est vendu.

Les termes trompeurs et les fausses solutions ralentissent la nécessaire transition vers une énergie 100 % verte. Nous supposons donc que le JEP suivra notre raisonnement et prendra la bonne décision. À suivre !

Vous souhaitez passer à un fournisseur d'énergie 100% verte et équitable ? Consultez le classement de Greenpeace pour les fournisseurs d'énergie sur <https://monelectriciteverte.be/>.

ACCORD SUR L'ÉNERGIE

“Nous risquons de payer trois fois”

Communiqué de presse

Réaction des organisations environnementales à l'accord sur l'énergie du gouvernement fédéral

Sarah Jacobs - 18 mars 2022

Aujourd'hui, le gouvernement fédéral a présenté un paquet énergétique de mesures. Inter-Environnement Wallonie, Greenpeace et Bond Beter Leefmilieu réagissent : « C'est une occasion manquée de réécrire notre avenir énergétique. Nous avons besoin de toute urgence d'un nouveau pacte énergétique national. »



crédit Greenpeace

Que ce gouvernement veuille rester dépendant de l'énergie nucléaire en temps de guerre et de risque nucléaire accru ^[1] est inacceptable, déclare Jan Vande Putte de Greenpeace : « Même en temps de paix, les centrales nucléaires présentent un risque important avec des conséquences incalculables, surtout dans des zones densément peuplées comme la Belgique. En outre, une éventuelle prolongation ne réduira pas les prix élevés de l'énergie, n'améliorera pas la sécurité d'approvisionnement et ne réduira guère la consommation de gaz. Nous continuerons à nous opposer à un nouveau report de la sortie du nucléaire. »



La route vers la prolongation de Doel 4 et Tihange 3 est encore longue et incertaine

Il y a les obstacles juridiques et techniques et bien sûr, les négociations avec Engie qui, étant donné le contexte, ne peuvent qu'amener à un mauvais accord pour le contribuable. [2] Jan Vande Putte : « Prolonger deux réacteurs nucléaires tout en subventionnant en même temps de nouvelles centrales à gaz serait un désastre pour le climat, la sécurité et notre facture. Nous risquons de payer à trois niveaux : les subventions aux combustibles fossiles; les prix garantis qui seront sans doute offerts à Engie; et la gestion de déchets nucléaires supplémentaires dont la facture pourrait bien revenir à la collectivité. Le prix de l'électricité par contre est fixé principalement à l'étranger et une prolongation ne le diminuera qu'à la marge. » [3]

Vers un Pacte national pour l'énergie ? Il est temps de prendre cette crise au sérieux

Les organisations environnementales regrettent la faiblesse des autres mesures proposées. Les autorités semblent incapable de s'attaquer à des mesures structurelles. Pour Arnaud Collignon, chargé de mission énergie chez IEW : « Il y a une série de tabous qui doivent tomber pour véritablement entamer la transition énergétique. Comment peut-on prétendre vouloir réduire notre dépendance au pétrole russe et maintenir un régime fiscal si avantageux sur les voitures de société ou les cartes carburant ? Il y a un changement de paradigme qui doit se faire et qu'on ne voit pas poindre dans les propositions avancées aujourd'hui. »

Ce "paquet" ne répond pas à l'ampleur des défis géopolitiques, sociaux et environnementaux, réagit Jan Vande Putte : « Pour sortir plus forts de cette crise et s'affranchir enfin du pétrole et du gaz, nous n'avons besoin de rien de moins qu'un nouveau pacte énergétique national entre les gouvernements fédéral et régionaux qui mette notre pays sur la voie d'un système énergétique solide, social et durable. Pour cela, nous pouvons nous inspirer de l'Allemagne qui, quelques jours seulement après l'invasion russe, a présenté un plan clair pour investir massivement dans le déploiement des énergies renouvelables. »

Dans l'attente d'un pacte énergétique national, nous devons dès aujourd'hui réduire notre consommation de carburants fossiles. Ces derniers jours, diverses propositions ont été lancées, notamment par l'Agence internationale de l'énergie [4], qui ont un effet immédiat et sont également financièrement avantageuses.

En voici le top 5 :

- Baisser le prix des billets de train, de tram et de bus
- Mettre fin aux subventions et au mélange obligatoire de biocarburants [5]
- Réduire la vitesse maximale sur les autoroutes à 100 km/h [6]
- Supprimer les vols court-courriers au profit d'alternatives en train [7]
- Télétravailler quand c'est possible jusqu'à 3 jours/semaine – et prendre d'autres mesures pour réduire le reste de km en auto [8]

Notes:

[1] <https://www.greenpeace.org/belgium/fr/blog/26671/risque-nucleaire-nous-ne-pouvons-pas-fermer-les-yeux/>

[2] <https://www.greenpeace.org/belgium/fr/blog/24136/notre-systeme-denergie-a-besoin-des-aujourd'hui-de-flexibilite-et-defficacite/>

[3] <https://www.greenpeace.org/belgium/fr/blog/26436/linvasion-russe-montre-la-necessite-de-sortir-du-nucleaire-et-du-gaz/>

[4] <https://www.iea.org/reports/a-10-point-plan-to-cut-oil-use>

[5] *Crise alimentaire mondiale : Il est temps de réduire fortement notre usage de biocarburants*

[6] <https://www.iew.be/reduire-les-vitesses-sur-nos-routes/>

[7] https://greenpeace.at/assets/uploads/pdf/presse/GreenpeaceCEE_briefing_aviation_oil_imports_Ukraine_crisis.pdf

[8] <https://www.greenpeace.de/publikationen/20220309-greenpeace-massnahmen-kein-oel-fuer-krieg.pdf>

CRISE DES PRIX DE L'ÉNERGIE - urgence alternative!

Crise des prix de l'énergie : il est urgent d'investir dans les modes de déplacements alternatifs à la voiture!

Analyse IEW – Denis Jacob publié le 22 mars 2022

Il est essentiel d'aider les ménages à surmonter la crise des prix de l'énergie. Mais cet effort budgétaire ne doit pas pousser les pouvoirs publics à diminuer leurs ambitions en matière de mobilité durable. Les différents niveaux de pouvoir doivent continuer à investir (et même augmenter leurs interventions) dans le développement des modes actifs et des transports en commun en raison même de la crise des prix de l'énergie. Les modes de déplacements alternatifs à la voiture font partie des solutions pour une partie non-négligeable de la population qui réduit de facto l'utilisation d'une voiture personnelle.

Le développement des réseaux de transports publics, des cheminements piétons et cyclables sécurisés constituent des mesures sociales : elles donnent à toute personne la possibilité de réduire ses coûts de mobilité et d'ainsi augmenter son pouvoir d'achat sur les autres postes essentiels que sont le logement, le chauffage ou l'alimentation.

Investir dans l'efficacité des transports en commun et le développement des modes actifs est un gage d'avenir pour notre société secouée par une crise environnementale sans précédent et par de fréquentes crises « pétrolières » qui impactent la mobilité des ménages à revenus faibles et moyens.

Des carburants trop chers : vraiment ?

L'augmentation des prix semble être conjoncturelle. L'arrêt de la guerre en Ukraine provoquera sans doute une réduction des prix des combustibles fossiles et un retour à la « normale ». Cette normalité, souhaitable d'un point de vue social, interroge toutefois d'un point de vue environnemental. En effet, si on devait prendre en compte toutes les externalités négatives liées aux énergies fossiles (c'est-à-dire les coûts liés aux changements climatiques et aux problèmes de santé qu'elles provoquent), leurs prix devraient être beaucoup plus élevés qu'ils ne le sont en période « normale ». Il est important de rappeler que notre société vit à crédit en utilisant massivement des énergies fossiles à un prix sous-évalué. La facture se chiffrera pour l'humanité en centaines de milliards dans les décennies à venir. Le récent rapport du GIEC nous rappelle une fois de plus à quel point l'urgence climatique devrait sous-tendre toutes nos décisions, même en temps de crise.



Réduction des accises sur les carburants : bof bof !

Les pouvoirs publics ne pouvaient pas rester insensibles face à la réduction soudaine du pouvoir d'achat de la population. Il y avait une urgence qu'il fallait considérer immédiatement, particulièrement en aidant les ménages à bas revenus. Le choix du gouvernement fédéral s'est porté sur une réduction des accises de 17,5 cents. Un plein de 60 litres coûtera donc 10 euros de moins (environ 1000 kilomètres avec une petite voiture). Lorsque le prix du carburant repassera sous la barre des 1,7 € par litre, un système de cliquet entrera en vigueur et les accises retrouveront leur taux habituel. La réduction des droits d'accises est une mesure très coûteuse (96 millions d'euros par mois pour la collectivité) dont l'impact est finalement assez faible. Elle allège le prix du carburant de 17,5 cents, alors qu'aujourd'hui les prix peuvent augmenter ou diminuer de 20 cents en un jour.

Avec cette réduction des droits d'accises, le gouvernement fédéral passe à côté de l'essentiel. La mesure a un impact critiquable d'un point de vue social puisque le budget est réparti sur l'ensemble de la population sans cibler spécifiquement les bas et moyens revenus et continue à alimenter notre dépendance aux combustibles fossiles. Une telle réduction aide certes tous les propriétaires de voiture mais elle aide proportionnellement plus encore les propriétaires de voitures puissantes et gourmandes en carburants, qui ont pourtant souvent plus de moyens financiers que d'autres pour faire face à une augmentation du coût de l'énergie.

Une réponse plus pertinente à l'augmentation de la pauvreté liée au transport aurait été de donner des chèques mobilité aux revenus faibles et moyens (y compris les familles sans voiture !) pour une somme équivalente à la réduction des accises.

Une autre mesure passe plus inaperçue mais mérite d'être soulignée : le Gouvernement a octroyé une aide de 13 millions à la SNCB. L'objectif est d'aider l'entreprise publique à surmonter la hausse des prix de l'électricité. Le risque était de voir le prix des billets de train augmenter de 4,5% ce qui aurait été un très mauvais signal en cette période où le train offre une solution de repli à moindre coût.



**Oh! il est à l'avance.
Seulement 2h57' de retard...
On se croirait en Belgique!**

On continue comme si de rien n'était ?

La crise du coût de l'énergie est l'occasion de s'interroger individuellement et collectivement sur nos habitudes de déplacements. On le voit autour de nous : réfléchir à la réduction de ses déplacements est devenu une réaction courante encore inaudible pour beaucoup il y a peu. Le coût d'utilisation de la voiture devient soudainement un frein psychologique à son usage alors qu'objectivement, elle aurait déjà pu l'être précédemment. On estime le coût mensuel de la possession d'une voiture à minimum 400 euros quand on compte l'achat du véhicule, les taxes, l'assurance, les entretiens, les réparations/remplacements, les huiles et carburants mais on peut facilement atteindre une somme de 800 euros par mois suivant les modèles ou l'utilisation qui en est faite.

Une augmentation de 1€ du prix du litre de carburant revient à augmenter le coût mensuel d'une voiture d'environ 80€ pour un usage moyen (14.770 km annuels en Wallonie¹) et un véhicule moyen (7 litres pour 100 km). Un cap impossible à franchir pour les ménages déjà sur la corde raide mais pas insurmontable pour les autres (au contraire des augmentations des coûts du chauffage et de l'électricité qui seront plus importantes). L'usage d'un véhicule privé représente depuis toujours une somme mensuelle très importante qui a tendance à être occultée, oubliée par leur propriétaire. Le carburant n'est finalement que la partie la plus visible du prix d'une voiture et impacte surtout les gros rouleurs.



Chaque ménage confronté à cette crise du prix de l'énergie va donc être amené à prendre des décisions : conserver l'usage habituel de sa/ses voitures en bénéficiant de la réduction des accises ou, au contraire, en réduire l'utilisation. N'oublions pas qu'une partie de la population a déjà fait le choix de se passer d'une voiture car elle en a la possibilité et la volonté (gain financier, écologie) : pratique du vélo au quotidien, transports en commun disponibles en suffisance, voitures partagées... les villes étant clairement avantageuses à ce niveau.

Comment réduire l'utilisation de sa voiture personnelle ?

- Se déplacer moins souvent : choix de vie différents, rationaliser ses déplacements.
 - Pratiquer le covoiturage afin de partager les coûts de déplacement.
- Se déplacer autrement (ce qu'on appelle le report modal) : marche, vélo, micromobilité pour les courtes distances, transports en commun pour toutes les distances.
 - Utiliser des voitures partagées quand il n'est pas possible de faire autrement.

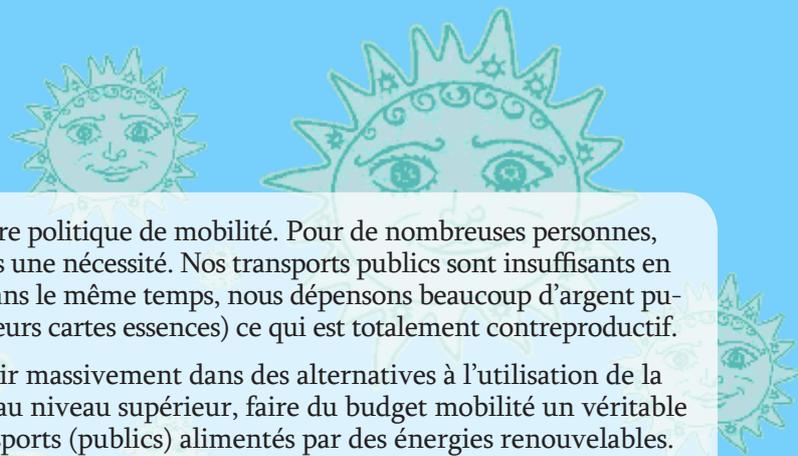
Il est probable qu'une partie de la population décide de se reporter vers les transports en commun qui, en plus d'être plus écologiques, sont moins chers lorsque l'on reste à l'intérieur des frontières belges. Le constat est le même pour la combinaison vélo-train qui a un potentiel de développement important puisque 61% des Wallons habitent à moins de 3,5 km d'une gare².

Ces nouveaux usagers se heurteront à un service qui n'est pas toujours à la hauteur en termes de fréquence, d'amplitude horaire, de ponctualité, de correspondance... Il est de la responsabilité des pouvoirs publics d'apporter une solution de mobilité collective pouvant répondre à cette nouvelle demande.

Investir massivement dans la mobilité durable

Afin de trouver une solution durable pour tous et de mieux résister à une future crise des prix de l'énergie, il est urgent de réduire notre consommation d'énergies fossiles d'une manière socialement responsable. Cela n'est





possible que par des changements structurels dans notre politique de mobilité. Pour de nombreuses personnes, posséder une voiture aujourd'hui n'est pas un choix mais une nécessité. Nos transports publics sont insuffisants en termes d'offre, de qualité, d'accessibilité et de fiabilité. Dans le même temps, nous dépensons beaucoup d'argent public pour soutenir le système des voitures de société (et leurs cartes essences) ce qui est totalement contreproductif.

C'est aux gouvernements fédéral et régionaux d'investir massivement dans des alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle. Faire passer nos transports publics au niveau supérieur, faire du budget mobilité un véritable levier de changement et accélérer le passage à des transports (publics) alimentés par des énergies renouvelables. Grâce à un soutien financier ciblé, il est capital de faire en sorte que chacun puisse effectuer sa transition individuelle vers une mobilité plus durable (transports en commun, vélo, marche, voitures électriques) et ne soit plus à la merci de la fluctuation des prix du carburant.

L'Etat fédéral et la Wallonie ont pris une série d'engagements allant dans ce sens (accords de gouvernements, stratégie régionale de mobilité, plans de relance européen et wallon...) mais les évolutions sont encore trop lentes.

Mesures déjà en place qui doivent être conservées et renforcées (liste non exhaustive) :

- Développement de lignes de bus express en complément des lignes de chemin de fer (qui constituent le réseau structurant de transports en commun).
- Redéploiement par région des services de bus TEC dans un objectif d'amélioration des dessertes locales et de rabattement des usagers vers le réseau structurant.
- Meilleure combinaison vélo-train : parkings vélo dans les gares, vélos partagés à la sortie des gares, augmentation du nombre de places dévolues au vélo dans les trains, etc.
- Amélioration des cheminements vélo et piétons vers les gares, les arrêts de bus express, les principaux pôles d'activités et les centres de villages.
 - Mise en œuvre du plan Wallonie Cyclable 2030.
- Prise en compte prioritaire de la marche dans tous les projets d'aménagement des espaces publics.

Mesures qui doivent encore être mises en place (liste non exhaustive) :

- Deux trains par heure et par sens sur toutes les lignes ferroviaires.
 - RER Wallon vers Bruxelles.
- Augmenter l'amplitude horaire des trains (idéalement des trains de 5h00 jusqu'à 1h00).
 - Amélioration des correspondances entre les trains et les autres services de mobilité.
- Création de mobipôles sur tout le territoire wallon (minimum 1 mobipôle par Commune) : un mobipôle est un endroit où convergent différentes offres et infrastructures de mobilité afin de créer une interconnexion forte entre tous les différents modes de déplacement.
- Développement des services de bus à la demande en zones rurales peu desservies par des lignes régulières.
 - Meilleure intégration tarifaire entre les différentes sociétés de transports.
 - Développement de corridors cyclistes.

Toutes ces mesures sont plus que jamais nécessaires pour réduire notre dépendance aux importations d'énergies fossiles et pour atteindre nos objectifs climatiques ! Les choix budgétaires liés à la crise des prix de l'énergie ne doivent pas mettre en danger leur mise en œuvre. Au contraire, la multiplication des crises devraient nous pousser à accélérer la transition vers une mobilité durable !

¹ https://www.iew.be/crise-des-prix-de-lenergie--il-est-urgent-dinvestir-dans-les-modes-de-deplacements-alternatifs-a-la-voiture/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_campaign=news-296-la-newsletter-d-inter-environnement-wallonie_641#easy-footnote-bottom-1-89306

² https://www.iew.be/crise-des-prix-de-lenergie--il-est-urgent-dinvestir-dans-les-modes-de-deplacements-alternatifs-a-la-voiture/?utm_source=mailpoet&utm_medium=email&utm_campaign=news-296-la-newsletter-d-inter-environnement-wallonie_641#easy-footnote-bottom-2-89306

COURRIER DES LECTEURS

réponse à Josine (suite et fin)

Comme dit dans nos deux précédents articles, nous allons maintenant essayer de répertorier des endroits où vous pouvez faire vos courses et acheter des fruits et légumes locaux mais aussi des produits en vrac, des produits bios ou des produits fermiers, des produits laitiers et même de la viande.

POUR LA RÉGION DE COMINES :

Martin nous a signalé :

- Un éleveur **Damien Desmedt** qui fait de l'angus et du blanc bleu belge bio, membre de NATAGRIWAL, qui vend régulièrement des colis de viande. L'adresse : Chemin du Moulin du Bœuf 71 à Bas-Warneton 0471 68 34 97. <https://hainaut-terredegouts.be/producteur/ferme-biologique-desmedt/>

- **Atout Bout d'Champ** à Comines, rue du Faubourg 27

Ouverture du magasin:

Mercredi et jeudi : 14h30 à 18h30

Vendredi : 13h00 à 18h30

Samedi : 9h00 à 12h30

Commandes en ligne via <https://atout-boutdechamp.be/>

- **FERME BIO Famille VERSCHAEVE** : <https://lafermebio-comines.com/>

POUR LA RÉGION D'ESTAIMPUIS :

Xavier nous a signalé :

- **Fermes** : **Jean-Claude Dubrulle** (Rue de Belva à Leers-Nord), **Ferme Depriestre** (Trieu Planquart à St-Léger), **Ferme de la Horne** (Chemin Vert à Néchin/Rue de Gibraltar Droite à Leers (F)).

- Il y a aussi d'autres fermes plus traditionnelles voir <https://estaimpuitsdecommerces.be/commerces/category/fermes/>

- boutique vrac, produits locaux et/ou bio, zéro déchet - **Les P'tites Graines** (Boulevard des Déportés à Estaimpuis)

Pour la région de Mouscron :

Je vous signale :

- le **magasin En Vrac** dans la Petite-Rue 60 à Mouscron +32 56 94 13 59 <https://www.facebook.com/EnVrac-Mouscron/>

- l'**épicerie Flocon d'avoine** Rue de St Léger 29 Dottignies (vrac, bio et local) : +32 56 84 61 55 <https://www.facebook.com/Epicerie-Flocon-davoine-126758852295032/>

- il y a aussi de nombreuses **fermes** : **Decruyenaere – Henno – Nys – Thierry Beaucarne – La Roussellerie** Également sur Mouscron deux points de vente où la livraison en vélo-cargo est également possible : La Ruche qui dit oui et les Pots'Potes

- **La Ruche qui dit oui** où vous trouverez pratiquement de tout. Ce que vous payez rémunère les producteurs au prix qu'ils fixent eux-mêmes (cela représente 80 % du prix payé) puis il y a la rémunération de la plateforme La Ruche qui dit oui (11 %) et l'originalité ici c'est que les 9 % restant sont versés à l'association internationale sans but lucratif « C pour eux ». Cette association apporte des soins de santé à des enfants de pays où ils ne peuvent en bénéficier. Elle paye également les vols pour acheminer certains de ces enfants chez nous pour y avoir des soins (une opération par exemple)

<https://m.facebook.com/LaRucheMouscron> et leur site <https://laruchequiditoui.fr/fr/assemblees/8293> .

Vous commandez en ligne et vous passez chercher votre commande le jeudi entre 17h30 et 19h00 à la rue de la Station 145 à Mouscron

- **Les Pots'Potes** : <https://lespotspotes.be/> ;

Mercredi: 14h00 - 18h30 ;

Jeudi: 16h30 - 18h30 ;

Vendredi: 14h00 - 18h30 ;

Samedi: 10h00 - 12h30 et 14h00 - 18h00

Chaussée de Lille, 379 à Mouscron ... leur originalité : vous commandez en ligne et vous passez chercher votre commande au moment d'ouverture que vous aurez choisi. Tous les produits vous seront délivrés en vrac dans des bocaux.

- **Le hall du terroir** une initiative de la cellule de l'environnement de Mouscron vous accueille les lundis et mercredis de 13 à 19h et le samedi de 9h à 12h au 133 rue de la Vellerie à Mouscron (ancien local de la cellule de l'environnement). De plus, de mars à octobre, tous les troisièmes jeudis du mois sur la grand-place a lieu le Marché du Terroir qui fait la part belle aux producteurs en circuit court ! Un rv à ne pas manquer ...

Pour info, ce hall du terroir fête déjà ses 4 ans le samedi 21 mai de 9 à 12h. Nous y serons avec nos cahiers de Tatïe Sylvia sur les produits d'entretien maison et les huiles essentielles ... si vous ne les avez pas encore, ce sera le moment <https://www.terroirmouscron.be> téléphone : +32 484 25 41 31 ou info@terroirmouscron.be

Vous trouverez en outre pas mal de renseignements sur les ventes en circuit court et local sur le site <https://www.entreprendrewapi.be/services/creation/craft-foodwapi/> où par région de nombreux points de vente sont notés. Il vous suffit de taper votre commune et vous y trouverez les fermes et autres magasins qui vendent directement au client, pour autant qu'ils aient été répertoriés bien entendu.

Et bien entendu n'oubliez pas vos petits commerces de proximité !

Voilà donc déjà de belles alternatives aux achats dans les grandes surfaces et je suis bien certaine qu'il y en a d'autres et d'ailleurs, si vous connaissez d'autres endroits dans la région de Mouscron – Comines ou Estaimpuis, merci de nous les signaler afin que je puisse également les répertorier dans notre revue. Merci d'avance.

Je vous l'ai dit tant la Ruche qui dit oui que les Pots'Potes peuvent vous livrer à domicile et elles le font de façon très originale : elles font appel à Pignon sur rue. La livraison en vélo-cargo : la livraison à énergie renouvelée (voir page 5)

A Eco-Vie, nous connaissons bien Pignon sur rue car depuis quelques années maintenant, vos revues nous arrivent de chez l'imprimeur via Stéphane Vanbraband sur son vélo cargo. Stéphane a créé sa petite entreprise « Pignon sur rue » en 2017 et depuis il sillonne les rues de Mouscron et des environs sur son vélo. Les entreprises, les commerçants peuvent faire appel à Pignon sur rue pour leurs livraisons mais un particulier peut également le faire s'il le désire.

Cette méthode de livraison à vélo se répand de plus en plus dans les grandes villes mais comme nous l'avons aussi dans notre ville de Mouscron, autant en profiter et féliciter Stéphane pour cette initiative qui fait la part belle au circuit court et ce sans aucun impact négatif sur notre environnement. On vous le dit : que du bon ! Et en plus, vous bénéficierez du sourire de Stéphane et de sa gentillesse lors de la livraison.



Pour plus d'information : <https://www.facebook.com/pignonsurrue.be/> ou 0498 51 14 16

A vous de jouer maintenant pour soutenir nos producteurs locaux

Sylvia

Triez vos PMC en un clin d'œil !

EMBALLAGES PLASTIQUES



Bouteilles

Flacons

NOUVEAU



Barquettes et ravers



Pots et tubes



Films, sacs et sachets

EMBALLAGES MÉTALLIQUES



Canettes et boîtes de conserve



Aérosols



Barquettes et ravers



Couvercles, bouchons et capsules

CARTONS À BOISSONS



CE QUI EST INTERDIT DANS LE NOUVEAU SAC BLEU

❌ Emballages composés d'un mix de matériaux (ex. couche de film en plastique + couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotines ou de nourriture humide pour animaux, etc.



❌ Emballages avec bouchon de sécurité enfant



❌ Emballages avec au moins un des pictogrammes suivants:



❌ Emballages d'huile de moteur et lubrifiants, de pesticides, de carburant, de colle, de peinture et vernis, tubes de silicone

❌ Emballages d'une contenance supérieure à 8 litres

❌ Frigolette

❌ Autres objets



ATTENTION !



Nimbriquez pas les emballages les uns dans les autres et ne les mettez pas ensemble dans des sacs noués (laissez-les en vrac)



Naccrochez rien à l'extérieur du sac

Les règles pour un bon recyclage

✔ Egouttez et videz bien tous les emballages



✔ Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon

✔ Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac



Encore des doutes sur le tri ?
Rendez-vous sur trionsmieux.be

Fostplus

E.R. : M. Van Coeveler, Fost Plus asbl, 2 Avenue des Olympiades, 1140 Evere - Janvier 2022

En Belgique, Fost+ (s) est chargée d'organiser la collecte et le recyclage des emballages : les PMC. Et depuis le début de l'année 2022, elle doit aussi gérer tous les plastiques d'emballage. Cette fraction de déchets plastiques se retrouve maintenant dans le sac bleu et c'est tant mieux. Le visuel ci-dessus rappelle le « bon » tri.

Vous pensez que l'action de Fost+ a contribué à diminuer les déchets d'emballage ? Allez vous promener, aussi bien en ville qu'à la campagne et vous remarquerez immédiatement que peu de choses ont changé. Si les sacs bleus sont plus nombreux, plus volumineux, les fossés et les coins perdus sont toujours pleins de ces débris. L'homme serait ainsi fait, comme les autres animaux : nous avons tendance à ne pas nous encombrer de ce qui ne nous est plus nécessaire et à l'abandonner là où nous sommes... quand on n'est pas chez nous !

Bref, Fost+ n'a donc pas permis de diminuer les déchets d'emballage. Mais si la collecte des PMC+ permet d'en recycler une plus grande partie, l'industrie produit de plus en plus d'emballages bien souvent inutiles, et nous y contribuons.

Alors, mieux que le « bon » tri : le bon geste, celui d'éviter le plus possible les produits (sur-)emballés.

Xavier

FORMATION ECO-CONSTRUCTION

DEUX SEMAINES AU SENEGAL POUR
APPRENDRE À CONSTRUIRE UN ECO-DÔME SELON
LA METHODE INNOVANTE DU SUPERADOBE

DU
6 AU 20
JUN



Une expérience d'apprentissage professionnelle
inoubliable au sein de l'écolieu de Kamyak !

 [kamyakvillage](#)

Prix
résident
400 000F

Formation théorique/pratique
Logement dans des cases traditionnelles
Pension complète
Transport depuis aéroport ou Dakar
Certificat de remise de diplôme

PRIX RESIDENT SENEGAL : 400 000F
PRIX AFRIQUE : 450 000F
PRIX RESTE DU MONDE : 750€

Inscriptions jusqu'au 15 mai sur
senegal@jwnit.com (! places limitées)

AUDIT MOUSCRON CY- CLABLE

Dans le cadre de l'appel à projets « Communes pilotes Wallonie Cyclable », la Ville de Mouscron réalise un audit de sa politique cyclable. Dans ce cadre, elle souhaite en savoir plus sur vos pratiques d'usage du vélo à Mouscron, et ainsi identifier les forces et faiblesses de sa politique cyclable communale.

Que vous soyez cycliste au quotidien, cycliste occasionnel ou même si vous n'avez jamais posé le popotin sur la selle d'un deux-roues, tout avis est bon à prendre !

La Ville de Mouscron vous invite donc à participer à une enquête sur l'usage du vélo. Cette dernière, qui ne vous prendra que quelques minutes, est disponible sur le site internet de la Ville, www.mouscron.be.

*Avec le retour des beaux jours,
peut-être aurez vous à nouveau
envie d'enfourcher votre vélo.*

Savez-vous que vous pouvez trouver sur

le site <https://ravel.wallonie.be> les différents RAVeL et les itinéraires locaux qui permettent de découvrir la Wallonie. Ces itinéraires locaux sont au nombre de 45.

Bonne route

les balades de
Martin

Palingbeek **18 juin** dimanche

RV à 14H parking du centre
d'accueil du
PALINGBEEK
50.822577 - 2.905673

parking situé le long de la route
Vaartstraat n°7 à 8902 IEPER-ZILLEBEKE

**Eco-Vie vous emmène à la
découverte du site tout au
long de l'histoire du canal
COMINES - IEPER jamais
devenu navigable.
Fin vers 17H**



Vaart Komen-leper

GRISOU RACONTE... ...les mésanges

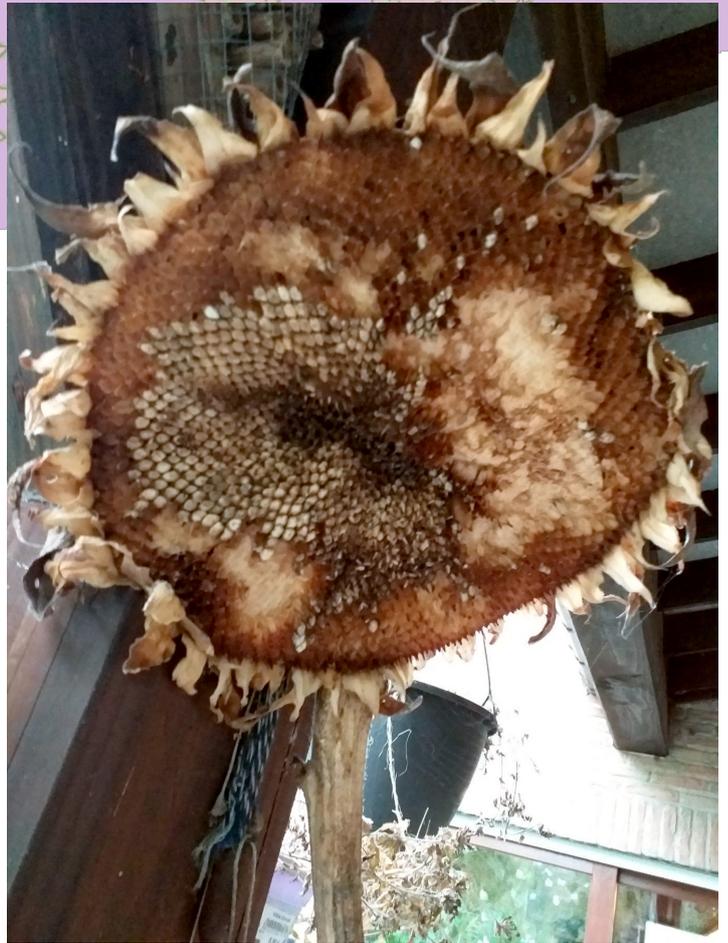
Un jour, il y a peu, j'ai surpris une conversation entre ma maîtresse et son aide-ménagère. Cette dernière s'enthousiasmait devant un bel oiseau qui était dans le cerisier devant la fenêtre de la cuisine et ma maîtresse lui expliquait que c'est un oiseau que l'on voit régulièrement dans notre jardin ... la mésange charbonnière.



Moi, je me disais que lorsqu'on parle des mésanges, il faudrait expliquer qu'il y en a de plusieurs sortes (dont plusieurs d'ailleurs fréquentent notre jardin). Il y a la mésange bleue, la mésange à longue queue (qui vient en bande) et la charbonnière voilà pour celles qui viennent chez nous. Mais il y en a encore d'autres qui, elles, ne fréquentent pas notre jardin : la mésange nonnette, la mésange huppée, la mésange noire et la mésange boréale. On peut cependant les observer en Belgique.

En tous cas, la bleue et la charbonnière se plaisent chez nous puisqu'elles nichent même chez nous dans les nichoirs que nous mettons à leur disposition.





L'hiver, elles aiment manger les graines des grandes fleurs de tournesol que mon maître leur place sous l'appentis de la terrasse. Là pour l'instant, il n'y a plus une seule graine sur la fleur de tournesol mais ce n'est pas grave, vu le printemps arrivant, les oiseaux n'ont plus besoin de nous pour se nourrir.



Et en parlant de printemps, notre hérisson s'est réveillé et fréquente à nouveau notre jardin, quant au chemin près de chez nous, il est magnifique paré de ses belles couleurs ... voyez plutôt

A bientôt pour une autre aventure

Grisou

MAISON DE L'ENTITÉ - Estaimpuis

Eco-Vie répond à l'enquête publique

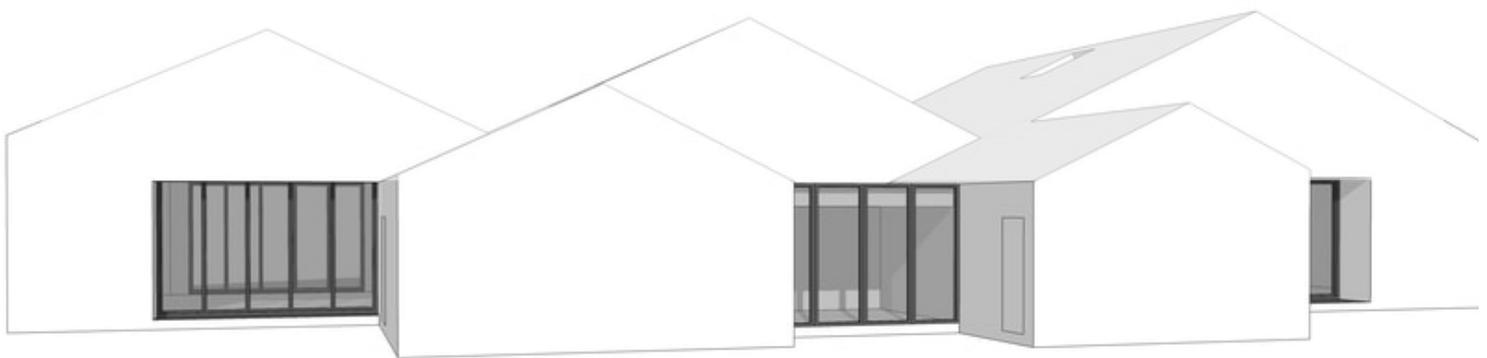
Leers-Nord, le 18 mars 2022

Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames et Messieurs les Échevins,
Au Collège communal d'Estaimpuis,

Demande de permis d'urbanisme – Construction de « la Maison de l'Entité » : Avis

Des projets, on peut en avoir des milliers. Des beaux projets, peut-être un peu moins.

En cette période où la nécessité de solidarité avec les plus démunis, avec les victimes des changements climatiques, avec les victimes des troubles mondiaux se fait de plus en plus sentir, en cette époque où plus d'autonomie alimentaire et énergétique deviennent plus qu'auparavant nécessaires, la question est de savoir si chaque projet correspond à ces besoins.



Une Maison de l'Entité ?

Une opportunité de créer une Maison de Village s'était offerte avec la désaffectation d'un bâtiment scolaire à Estaimbourg au centre du village (cf. [Fiche-projet n°22 - OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL D'ESTAIMPUIS \(pcdreestaimpuis.info\)](#), onglet ACCEDER A LA FICHE PROJET). La revente de ce dernier par la volonté du Collège communal a modifié le projet pour le coupler avec un cimetière déjà envisagé sur un site à la Rue de Luna.

Il s'avère que, d'une part, le cimetière d'Estaimbourg qui présentait à une certaine époque un manque de places disponibles a retrouvé des disponibilités suite à la fin de plusieurs vieilles concessions, et d'autre part, les rites funéraires ont changé et ont une nette préférence pour l'incinération qui demandent peu de place dans les cimetières. L'obligation de trouver un emplacement pour un nouveau cimetière pour Estaimbourg est devenue caduque.

Spoliation des terres à l'agriculture

Dans une commune rurale où le Collège communal prétend défendre les terres agricoles, il est étonnant de voir que ce même Collège entend implanter un bâtiment avec force parkings en zone agricole au Plan de Secteur. Beaucoup de bons terrains agricoles pour du parking !

Aménager le territoire c'est en envisager le devenir. Urbaniser cette zone agricole risque dès lors d'appâter d'autres projets immobiliers avec une modification du Plan de Secteur afin de créer une jonction avec le hameau de Luna. Et dans la logique « Stop Béton » portée par le Gouvernement wallon, il faut chercher à réhabiliter des sites inoccupés plutôt que de construire en site propre.

Quand on peut lire dans la fiche-projet 22 à l'initiative du projet ci-mis à enquête que les objectifs sont de « valoriser notre ruralité » et « protéger notre terroir », il y a de quoi s'inquiéter quant à l'évolution qu'a pris ce dossier.

La véritable raison de bâtir cette Maison de l'Entité était l'envie de créer un espace capable d'accueillir une salle de spectacle. Or, la Commune a acquis la salle Saint-Amand à Néchin et vient de bénéficier du droit d'occupation du parking adjacent par bail emphytéotique. Ce site communal néchinois a tous les avantages pour y aménager une salle de spectacle digne d'une entité rurale sans emprise supplémentaire sur une zone agricole. De plus, le site de l'école secondaire en construction actuellement permettra d'accueillir, en son sein, spectacles, réunions et animations. Bien ou mieux gérer les salles existantes doit être privilégié. Et multiplier des lieux par de nouvelles constructions en site propre, et agricole de surcroît, doit être proscrit comme le souhaite à juste titre le Gouvernement wallon.

Pour les autres fonctions, et outre son esthétique discutable, cette salle est loin d'être indispensable puisque chaque village de l'Entité possède au moins une salle, soit communale ou paroissiale, soit dépendante d'un café ou d'un restaurant permettant de recevoir réceptions ou animations locales.

Chasse aux subsides

Ce projet subsidiable fait partie des fiches-actions de la Commission Locale de Développement Rural. Mais les subsides sont de l'argent qui provient des citoyens et devraient servir à un intérêt louable pour le bien-être collectif. On a pu voir dernièrement que des domaines essentiels étaient négligés (santé et hôpitaux, emploi et perte de revenus, sécurité...). Il y a sûrement moyen d'utiliser des subsides pour des projets qui ont une réelle nécessité et de se concentrer sur ce qui existe déjà. La chasse aux subsides avec comme leitmotiv « moi d'abord et tant pis pour les autres » est un état d'esprit ignoble et complètement dépassé. Il est hautement préférable que cet argent serve à des projets de réaménagement de sites dégradés ou abandonnés.

Choix du lieu

Le long d'un axe routier bien droit, plutôt rapide et très fréquenté par un trafic automobile en fait un lieu assez dangereux qui, quoi qu'on en dise, occasionnera des déplacements pour tous, le plus souvent en voiture (même s'il est projeté de construire une piste cyclable, le vélo n'est pas toujours possible pour tous et notamment les plus âgés et en soirée) et les Tec peu fréquents et demandant des changements de lignes pour y arriver à partir de plusieurs villages.

Un tel projet appellera un trafic supplémentaire et risque d'être accidentogène.

En résumé, ce projet est totalement déplacé, dépassé. Il ne tient pas compte de la conjoncture actuelle et future, des nouvelles acquisitions communales, de la mobilité et de la ruralité de l'Entité d'Estaimpuis.

Pour l'asbl Eco-Vie, Xavier ADAM, Président

AGENDA

Activités d'autres associations **avril - mai - juin**

Cercle des Naturalistes de Belgique « Les Fichaux »

• **Dimanche 29 mai 2022** – toute la journée

Sortie thématique à **Doel dans les polders et dans la réserve naturelle de Kalmthout** (accessible PMR). Nous rechercherons les oiseaux des polders, les limicoles, les échassiers des roselières. Nous parcourrons la lande à bruyères, les dunes et la forêt de sapins. Le soir nous tenterons de rencontrer l'engoulevent.

Attention : le retour est prévu aux alentours de minuit.

Guide : Christophe Gruwier

Rendez-vous : parking piscine les Dauphins, Rue Père Damien à Mouscron à 8h00

• **Samedi 11 juin 2022** – matinée

De drôles de dames vous emmènent à **la découverte de Marionnetten pour observer les insectes et les plantes.**

Pas accessible PMR

Guides : Bénédicte Blomme – Ingrid Priem et Jacqueline Dubout

Rendez-vous : parking piscine les Dauphins, Rue Père Damien à Mouscron à 9h00

Les sorties de Lys Nature (activités gratuites et ouvertes à tous)

• **Dimanche 1er mai 2022 : l'aube des oiseaux**

Christian et Martin vous donne RV le 01/05/2022 à 04H30.

Le lieu de Rv sera communiqué lors de l'inscription et ce sera dans les environs de COMINES-WARNETON.

Départ en deux groupes à la rencontre du lever du jour, du réveil de la nature et des chants d'oiseaux.

Attention, 20 personnes par groupe (=> 40 personnes) d'où inscription obligatoire auprès de :

windels.martin@gmail.com

Possibilité de prendre le petit-déjeuner sur place (6 €) sur inscription auprès de :

francoisetiberghien59@gmail.com

Date limite d'inscription le dimanche 29/04/2022 à 20h00

Ensuite à 9h30 rv sur le parking de la réserve naturelle de Ploegsteert pour la traditionnelle visite mensuelle avec pour thème le chant des oiseaux

Repair Café Mouscron

Tous les deuxièmes jeudi du mois de 17 à 20h à 2 l'Aut Côté (Rue Saint-Pierre 10)

Expo Hugues Adam - Trait libre

Du 14 au 29 avril de 10h à 18h à l'ancien Sarma à Tournai 4 rue Soil Morlamé (au pied de la Cathédrale) lieu actuellement géré par Vitrine Fraîche et dans le jardin de l'évêché au Vieux Marché aux Poteries, où seront regroupées une série de sculpture.

L'exposition se terminera le 29 avril au rythme des percussions afro-brésiliennes de Zebatuca, groupe co-fondé par Hugues.

Entrée libre

info : +32 456 34 48 34

PICARDEON !

«Elle ne manque nin d'airs» jeudi 12/05 15h

Jacqueline et Pierre vous invitent pour leurs chansons

revisitées et sketches en picard, avec des airs d'accordéon

Centre Socio-Educatif 10 Rue G. Delory à Wattrelos PAF : 2 €

Prochaine réunion du comité de rédaction : **le mercredi 18 mai 2021 à 15h**

Rentrée des articles que vous aimeriez faire paraître ou des sujets que vous aimeriez être traités :
le vendredi **13 mai 2022**

Désireux d'y participer, d'y contribuer ? Contactez nous via eco-vie@etik.com

AGENDA

avril - mai - juin

Activités ponctuelles

*Bourse aux plantes

samedi 30 avril à partir de 14h jusque 18h maximum
dans le jardin de la Maison du Patrimoine à Evregnies (voir p.3)

*Documentaire/Débat : CONSOM'ACTION

mardi 7 juin à 19h30
dans le local de Lys-Nature à Houthem (voir p.11)

*les Balades de Martin : PALINGBEEK

dimanche 19 juin à 14h (voir p.23)

Activités régulières

*Incroyables comestibles

Les mercredis 4/5 et 1/6 au parc du Chalet (Rue du Chalet à Mouscron), rejoignez-nous pour planter, semer dans nos bacs incroyables comestibles. Bacs dont les légumes et petits fruits sont à disposition de qui les veut, en passant dans ce parc.

*Stretching postural Leers-Nord ET Mouscron : en présentiel

Les lundis à Leers-Nord : le 25/04 ; les 2, 9, 16, 23 et 30/05 ; les 13, 20 et 27/06
à l'école communale de Leers-Nord (Rue des Mésanges 22) de 18h15 à 19h15

Les mercredis à Leers-Nord : le 27/04 ; les 4, 11, 18 et 25/05 ; les 1, 8, 15, 22 et 29/06
à l'école communale de Leers-Nord (Rue des Mésanges 22) de 12h30 à 13h30.

Les jeudis à Mouscron : le 28/04 ; les 5, 12 et 19/05 ; les 2, 9, 16, 23 et 30/06
au CRIE (135 Rue de la Vellerie) de 18h à 19h

A noter déjà dans votre agenda

Le goûter au jardin : au parc du Chalet
dimanche 21 août à partir de 10h.
Le thème de cette année sera :
les fleurs au jardin



DIMANCHE
21 AOÛT
2022
DE 10H À 17H

**GOÛTER
AU
JARDIN**

LES FLEURS
DANS LE
POTAGER

VISITES
DÉGUSTATIONS
DISTRIBUTION DE
SEMENCES

LES POTAGERS URBAINS BIOLOGIQUES
DE MOUSCRON VOUS OUVRONT LEURS PORTES !

INFOS ET
ADRESSES
RÉSEAU DES POTAGERS BIO MOUSCRON
WWW.GOÛTERAUJARDIN.COM - 066/88050

Abonnement - adhésion : 20 euros (min.) ou un virement permanent : 1,75 €/mois (min.) au BE82 5230 8023 7768 (BIC : TRIOBEBB)
Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

